



Suivant depuis plusieurs mois la situation de l'entreprise SIFA – une fonderie située dans le secteur des Montées à Orléans –, et ayant multiplié les interventions au plan local comme au plan national, je me réjouis sincèrement de la décision du 24 novembre dernier du Tribunal de commerce de Paris qui a acté la séparation de cette entreprise du groupe ARCHE et le plan de continuation de l'entreprise sous une nouvelle structure juridique.

Je remercie les services de l'État dans notre région et la Région Centre-Val de Loire qui ont pris les décisions qui étaient nécessaires pour que l'issue soit ainsi positive et que les 127 emplois soient préservés. Je souligne aussi la contribution des salariés dont les représentants ont signé un accord d'entreprise avec le président-directeur général, Patrick Bellity.

On lira ci-dessous les propos de Loïc Beury et Fabien Kondoszek, représentants des salariés, tels qu'ils ont été repris dans la presse.

J'ajoute que c'est avec émotion que j'ai reçu des salariés de l'entreprise cette magnifique œuvre d'art (photo ci-dessus) qu'ils ont eux-mêmes fondue dans l'entreprise pour me remercier de mon action.

Jean-Pierre Sueur

>> [Lire La République du Centre du 3 décembre](#)